



VOUS

Structure

Nom - Prénom

Adresse postale

Code postal - Ville

N° de téléphone(s)

E-mail





Coordonnées complémentaires (*collaborateur et/ou associé*)

Nom - Prénom

N° de téléphone(s)

E-mail

Souhaitez vous adhérer à votre Association Régionale ? oui non

VOTRE PROJET / UNITÉ

Voie liquide **Voie solide continue** **Voie solide discontinue**

Cogénération Puissance d'injection en Kwé

Injection Capacité en Nm³

En projet Date de mise en service prévisionnelle

En service Date de mise en service

Projet individuel Une seule exploitation agricole pouvant compter plusieurs associés
% du capital détenu par un des agriculteurs

Projet collectif regroupement d'exploitations agricoles
Nombre d'associés % du capital détenu les agriculteurs

% d'intrants issus d'exploitations agricoles

Êtes-vous certifié RED II oui non

Régime ICPE Déclaration Enregistrement Autorisation

Agrément sanitaire Provisoire Définitif Non concerné

VOS CONTRATS

Type de contrat INJECTION : TA2011 TA2020 TA2021 TA2023
Type de contrat COGÉNÉRATION : BGM6 BG11 BG16

VOS ENGAGEMENTS

En tant que membre actif, je m'engage à :

- mettre en œuvre la Charte AAMF et accepter l'audit à mes frais, réalisé par un organisme externe tous les 3 ans ;
- partager vos retours d'expériences : répondre aux enquêtes AAMF, participer à au moins 1 rencontre par an ;
- accepter que mon nom et mes coordonnées soient partagés auprès des autres adhérents AAMF.

VOTRE COTISATION ANNUELLE

■ Installation en fonctionnement

<input type="checkbox"/> Cotisation de base				290 €
<input type="checkbox"/> Puissance de cogénération en Kwé :	x 1,40 € / Kwé	+	€
<input type="checkbox"/> Capacité d'injection :	x 5,75 € / Nm ³	+	€
Total (plafonné à 1 800 €) =				€

■ Porteurs de projet

<input type="checkbox"/> Porteur de projet - Forfait	550 €
--	--------------

■ Membre associé non producteur

<input type="checkbox"/> Membre associé non producteur - Forfait	550 €
--	--------------

VOTRE RÈGLEMENT

Virement (merci de préciser le nom de la structure adhérente dans le libellé de votre virement)

Crédit Agricole du Morbihan - IBAN FR76 1600 6250 1100 8160 9245 070 - BIC AGRIFRPP860

Chèque à l'ordre de : Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France

Précédée de la mention *Lu et approuvé*

Le

À



CONTACT